

Projet éolien de Gournay-sur-Aronde et Antheuil-Portes

Enquête publique du 2 décembre 2022 au 5 janvier 2023



Biodiversité : des impacts forts, sous évalués
(Avis Autorité environnementale)

6 éoliennes - 2 postes de livraison (rassemblés en 1 seul bâtiment)

Nom du parc : « **Parc éolien de l'Aronde des vents** » - porteur de projet RP Global France

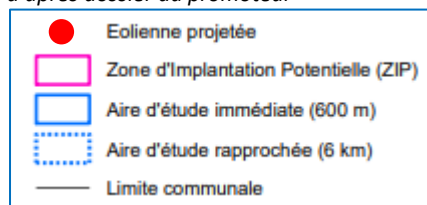
Des caractéristiques encore à préciser :

- Montant estimé de l'investissement : **42 672 000 €** (plan financier à actualiser)
- Hauteur totale : 180 m** - Puissance unitaire de 4,5 à 5,6 MW selon modèle choisi
- Puissance totale installée **entre 27 et 33,6 MW** selon le type d'éolienne choisi
- Production estimée : environ 81 GWh/an « au fil du vent »
- Rotors de 145 à 150 m** (surface balayée par les pales) : Risques accrus pour oiseaux et chauves-souris
- Démantèlement : Excavation fondations sur 1 m par dérogation pour certaines éoliennes (selon accords signés)
- Raccordement réseau indéterminé** - impacts raccordement non évalués (à charge RTE/Enedis) - Traversée par câbles enterrés de 2 secteurs boisés (Vallée de Périmont, Vallée à souris) : Risques pour habitats naturels
- Surface agricole totale artificialisée : entre 1,2 et 1,8 ha

Des risques sécuritaires et sanitaires :

- Nombreux enjeux à moins de 500 m** (zone de risque de projection de pales/infraction code voirie départementale):
Ligne TGV Nord-Europe à 193 m de E4 - A1 (Lille-Paris) à 250 m de E4 - RD78 à 260 m de E5
- Projet à l'aplomb d'une **nappe d'eau souterraine** ("nappe de la craie") : Risques infiltration polluants
- Implantation à **moins de 500m du site Natura 2000 le plus proche**
- Distance aux premières habitations : 620 m**
- Risque de **dépassements des seuils acoustiques** : Hameau de la Féculerie (Bridage à déterminer)
- Absence d'étude sanitaire** (effets sur la santé des riverains et des élevages)

Carte de localisation du projet
d'après dossier du promoteur

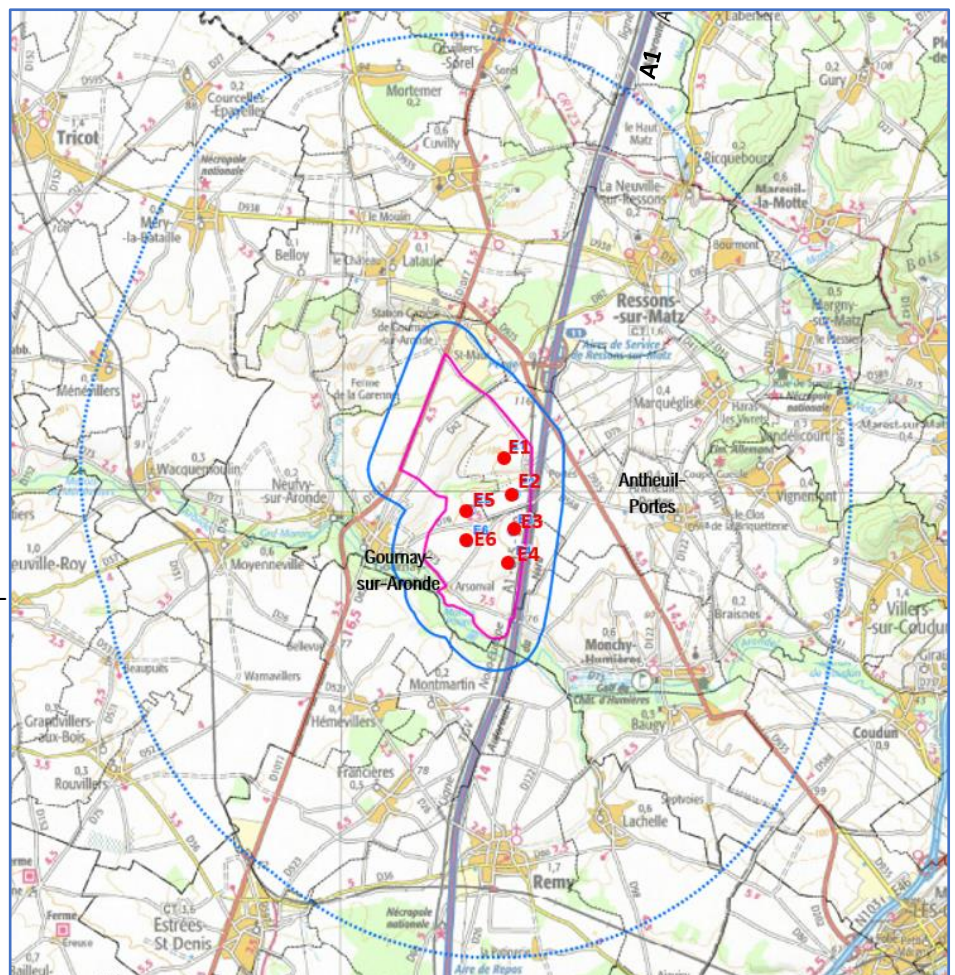


Propriétaires des parcelles :

- E1 - E2 - E5** Mr Patrick SAINTE-BEUVE
- E3** Mme Thierry BOURBIER
- E4** CHU d'Amiens,
Représenté par Mme Danielle PORTAL
- E6** Mmes Véronique ROUGEGREZ
et Marie-Anne LEGROS
- PDL** Mrs Alain et Thierry CREPIN

Maire signataire :

- Antheuil-Portes :
Laurent SENECA
- Gournay-sur-Aronde :
Absence de signature



Paysages - Espaces naturels Un secteur inapproprié

-**Projet localisé en zone "Impossible ou à éviter" pour l'éolien terrestre** (Cf. Cartographie DREAL, 2022) et en **zone défavorable** de l'ancien Schéma Régional Eolien (SRE)

-Contexte éolien dans un rayon de 20 km:

66 éoliennes en fonctionnement - 18 éoliennes autorisées - **53 éoliennes en cours d'instruction**

-**Risque de densification à venir** (projet le plus proche à 5 km) - Nouvelles sources de **pollution lumineuse**

- **3 paysages emblématiques et remarquables :**

Vallée de l'Aronde à moins de 500 m - Plaine d'Estrée Saint-Denis - Monts du Noyonnais.

-37 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF): les plus proches sont à **moins de 100 m**

-5 espaces naturels sensibles du conseil départemental de l'Oise : **le plus proche à 500 m** « Vallée crayeuse de Lataule »

➤ Patrimoine

-**Nombreux monuments historiques, sites et monuments d'histoire à moins de 20 km** (risques de covisibilité)

-Eoliennes visibles depuis l'allée du château de Compiègne – **encerclément progressif de l'abbaye de St-Martin aux-Bois**- impact visuel fort pour la Chapelle de Saint Maur...

-**Sites inscrits et protégés:** **Mont Ganelon** (site paléolithique et romain), **Parc du château de Compiègne**, **Centre-ville de Compiègne** (classé patrimoine mondial de l'UNESCO), **Cimetières et nécropoles militaires** de la 1ère Guerre Mondiale à **Vignemont** (4 km) et **Méry-la-Bataille** (8 km), Monument funéraire à Gournay-sur-Aronde (1 km), Eglise et château de **Monchy-Humières** (2,5 km), site patrimonial remarquable (SPR) de **l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois** (9 km).

Biodiversité La destruction d'espèces protégées est interdite

Les éoliennes font fuir certaines espèces volantes, nicheuses ou migratrices. Elles génèrent des risques de collision et de barotraumatisme pour celles qui se déplacent dans la zone de battement des pales.

-**Site à forts enjeux - Etat initial sous-évalué - Mesures de réduction non probantes – Nombreuses estimations non vérifiées – Risque spécifique pour éolienne E4**

-**Absence de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées**

➤ Oiseaux

Proximité d'axes de migration (1 national et régional – 2 secondaires) – zones de regroupements d'oiseaux – secteur fréquentation oiseaux en migration pré ou post nuptiale, en stationnement, nidification, déplacement ou hibernation

- 64 espèces observées dont **42 en période de nidification, 48 espèces protégées et 19 sensibles à l'éolien :**

Grande Aigrette, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Busard des roseaux, Faucon crécerelle, Faucon Hobereau, Pluvier doré, Vanneau huppé, Traquet motteux, Oedicnème criard (2 couples nicheurs), Alouette des champs, **Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois, Verdier d'Europe, Hirondelle rustique, Martinet noir, chardonneret élégant, Héron cendré, Grive litorne, Pipit farlouse, ...**-Oiseaux marins: Goéland argenté, Goéland brun, Mouettes rieuses...

➤ Chauves-souris

Territoire à enjeux pour gîtes d'hibernation et sensible pour maternités – Distance insuffisante aux boisements, haies, prairies – Effet barrière (perturbation des zones de chasse et routes de migration) – **Données insuffisantes et impacts sous-évalués - Mesures de bridage insuffisantes :** bridage contraignant obligatoire (perte de production)

- **12 espèces identifiées, toutes protégées** dont :

2 espèces d'intérêt communautaire en Picardie : Petit Rinolophe- Grand Murin (en danger en Picardie)

Et espèces vulnérables ou quasi-menacées en Picardie : Noctule commune, Sérotine commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle de Kulh, Oreillard gris, Oreillard roux

Participez à l'enquête publique du 2 décembre 2022 au 5 janvier 2023 Donnez votre avis

-**Rencontrez le commissaire-enquêteur**

- Mairie de Gournay-sur-Aronde :

Vendredi 2 décembre 9h à 11h30 - Mercredi 14 décembre 16h à 19h - Jeudi 5 janvier 16h à 19h

- Mairie d'Antheuil-Portes : Samedi 10 décembre 9h à 12h - Mercredi 4 janvier 16h à 19h

-**Consultez les dossiers et donnez votre avis par mail**

Sur le registre d'enquête : <https://www.registredemat.fr/aronde-des-vents>

Ou par mail : aronde-des-vents@registredemat.fr

Source des informations : Avis de l'Autorité environnementale du 12 juillet 2022, dossiers du projet Aronde des Vents

Contact : Association Eolienne60 – eolien60@gmail.com 06 95 96 59 40